

LE PASSEPORT VALAISAN REPREND DU SERVICE : EXPLICATIF DE LA NOUVELLE DATE DE VALIDITÉ

Suite à la situation sanitaire préoccupante et aux différentes mesures édictées par le Conseil Fédéral, l'équipe du Passeport avait décidé de mettre le Passeport « en pause » dès le 1^{er} novembre 2020.

À partir du 1^{er} mars, les partenaires souhaitant proposer une offre peuvent le faire. Ainsi, ils décideront eux-mêmes de la date de réactivation de leur offre et nos client-e-s auront la possibilité d'en profiter à ce moment.

Comme promis lors de l'annonce de la mise en pause, les détentrices et détenteurs du Passeport valaisan dont la date de validité a été impactée par cette pause, verront cette dernière prolongée par rapport au nombre de jours de validité perdus.

Étant donné que la totalité des offres ne sera pas disponible dans les semaines qui suivent la reprise, l'équipe a également décidé d'offrir des jours supplémentaires à toutes les personnes impactées.

Méthode de calcul selon votre situation :

- 1. Votre abonnement se terminait durant ou après la pause du Passeport valaisan :**
Vous récupérez votre nombre de jours perdus à cause de la pause. En plus de cela, l'équipe vous fait cadeau de 30 jours.

Exemple :

Date de fin de validité : 11.02.2021

Jours perdus : 103

Jours récupérés : 103 + 30

Nouvelle date de validité : 12.07.2021

- 2. Votre Passeport a été acquis / reçu durant la pause (jamais activé) :**
La validité commence au 01.03.2021 et 60 jours supplémentaires vous sont offerts.

Exemple :

Date d'acquisition du Passeport : 11.02.2021

Date de début de validité du Passeport : 01.03.2021

Date de fin de validité du Passeport : 30.04.2022

Nous pensons que la solution trouvée est la plus juste pour nos client-e-s et nos partenaires. Notre équipe se tient à disposition pour toute question. N'hésitez pas à nous contacter.

Cordiales salutations et meilleurs messages

L'équipe du Passeport valaisan